

Surface du lot : 409 m²
Surface de plancher maximale : 200 m²



PÉRION
Réalisations

SAS VAL D'IERRE PROMOTION
6 rue Thessalle - BP 4439
44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE Cédex
Tél : 02.28.01.28.30
E-mail : direction.realisations@perion-immobilier.com

Plan selon Permis d'aménager
N° PA 022 16817G0003
Delivré le : 10.10.2017 et prolongé par arrêté du 13.07.2020

Vue d'ensemble (sans échelle)



LEGENDE

①	Numéro du lot		
●	Borne O.G.E Nouvelle	■	Chaussée
●	Borne O.G.E Ancienne	■	Aire de répurcation
○	Piquet bois	■	O.M.
○	Cotation périmétrique	■	Trottoir
○	Périmètre de l'opération	■	Espace Vert
○	Limite zonage PLU	■	Arbre tige ou cépée
○	Enclave privative non close	■	Position de principe
○	Entrée du lot conseillée	■	
		—	Regard Individuel Eaux Usées
		—	Branchement Eaux Pluviales
		—	Evacuation des eaux pluviales spécifique aux lots n°7, 8, 9, 10, 11 et 30
		○	Citerneau Eau Portable
		○	Coffret Gaz-CiterneauTéléphone
		○	Coffret Electricité

1. Ecoulement des eaux pluviales "Article 640 du Code Civil" : chaque acquéreur doit supporter sur son terrain l'écoulement naturel des eaux pluviales provenant des fonds supérieurs.
2. La position des ouvrages techniques (branchements, coffrets, jandélabres, grilles et végétaux, etc.) est donné à titre indicatif. Elle est susceptible d'être modifiée par le maître d'ouvrage. La position des ouvrages techniques devra être vérifiée avant le démarrage de la construction.
3. Les acquéreurs des lots ne pourront s'opposer à la réalisation d'une fondation à l'intérieur des lots, rendue nécessaire pour la pose des bordures prévues en limite de propriété.
4. Les superficies des lots sont données à titre indicatif. Elles sont susceptibles d'être modifiées après le bornage des lots.
5. L'agrandissement de propriété prévu pour les lots n°7 à 11 inclus et n°30, situé en zone humide, fera l'objet de dispositions particulières notamment imposées par les évenuelles prescriptions de la police de l'eau dans le cadre du dossier Loi sur l'Eau en cours d'instruction.

AZ 310

PLAN PROVISOIRE



AZ 302

14

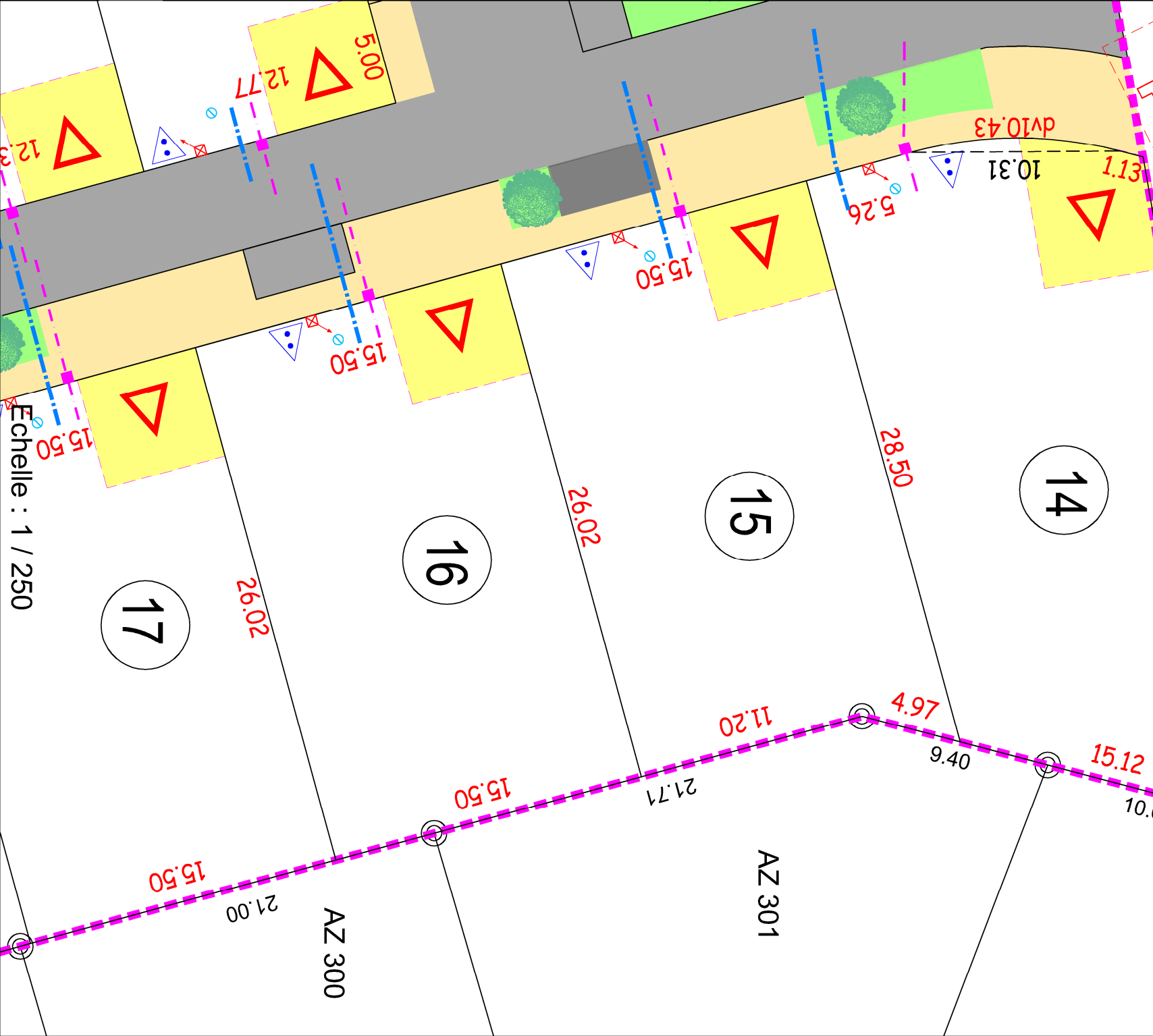
15

16

17

AZ 301

AZ 300



Modifié le :
Date : janvier 2021
Dossier N° : GP7146